

Circuit de Ménestreau :

19 km/ Balisage jaune/ Départ : place de l'église.

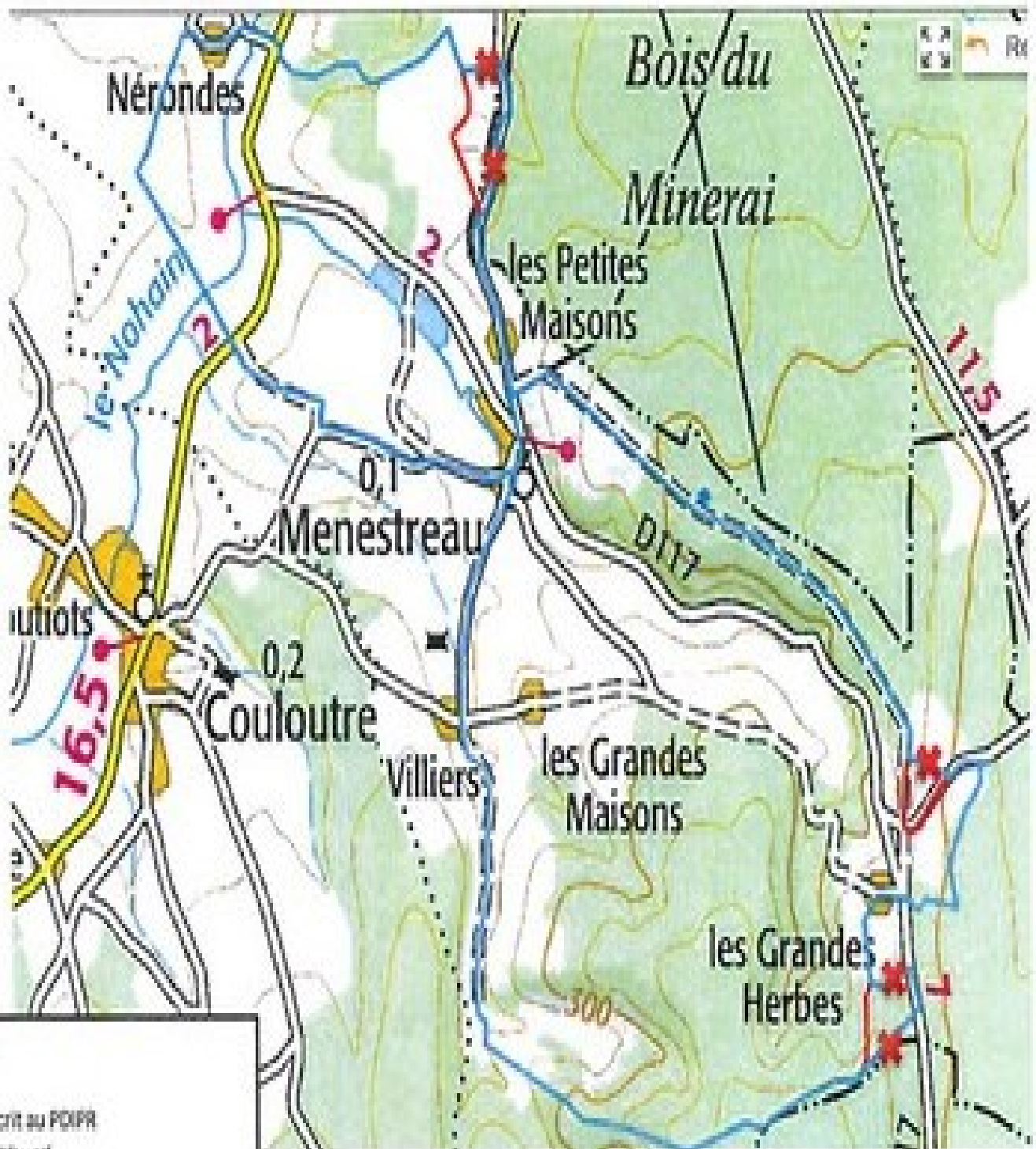
- 1) De la place de l'église, descendre vers le croisement de la D117, et prendre en face la direction du Pelé.
- 2) À 200 m environ, prendre à droite une petite route goudronnée, jusqu'au château d'eau. Poursuivre cette allée forestière rectiligne.
- 3) À son extrémité, prendre à droite, une voie goudronnée, puis plus loin, prendre le chemin à gauche en direction du lieu dit « Chenet ».
- 4) Au lieu dit « Chenet », prendre le chemin à droite.
- 5) 200 m plus loin, prendre à droite, traverser la D117 en direction des « Grandes Herbes ».
- 6) Aux « Grandes herbes », prendre le chemin à gauche, le suivre, vous retombez sur la D117.
- 7) Tourner à droite, 150 m plus loin encore à droite.
- 8) Poursuivre dans la forêt pour atteindre la Vallée du « Cul du loup », puis le village Villiers.
- 9) Aller tout droit, passer devant le château de Villiers, datant du XII^{ème} siècle, continuer en direction de la ferme « La Maison Rouge », toujours tout droit en direction de Ménestreau.
- 10) À l'entrée du village, tourner à gauche, suivre une route carrossable.
- 11) Premier croisement à gauche.
- 12) Deuxième croisement à droite, direction « La Bonnerie ».
- 13) Continuer tout droit, traverser la D1, passer près de la ferme « Lativeau », toujours tout droit, 500 m plus loin tourner à droite.
- 14) Prendre un chemin, puis une route carrossable, jusqu'au village Nérondes.
- 15) Traverser Nérondes, puis traverser la D1.
- 16) Prendre le chemin en face et le suivre sur 1 km.
- 17) Prendre à droite, traverser le lieu dit « Le Pelé », rejoindre la route.
- 18) À droite, direction les « Petites Maisons », puis retour sur Ménestreau.

Ménestreau

En passant par Villiers, vous ne saurez manquer d'apprécier la noblesse de son château du XII^{ème} siècle, et le caractère de son lavoir.

À Nérondes, le moulin construit sur la rives du Nohain a fonctionné jusqu'en 1957. A nouveau habité, il reprend vie, ainsi que toutes les maisons de la minoterie.

Afin d'approvisionner les chasses de la région, un élevage de canards sauvages est effectué sur les rives du nohain.



Légende :

- Circuit inscrit au PDIPR
- Tracé modificatif

